



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016**  
**DELIBERATION N° : 2016.02.01**

**OBJET :** CLETC - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

**NOMENCLATURE :** 5 - Institutions et vie politique / 5.3 - Désignation des représentants / 5.7.3 - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

**Date de convocation :**  
15 Mars 2016

**Membres en exercice :** 27  
**Membres présents :** 21  
**Représentés :** 06

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil seize, le VINGT DEUX MARS à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Etaient présents :** Louis BISCARRAT – MAIRE – JC.AILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – A.SCIACQUA-LERIDON – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – S.TRIBOLET – MC.FOLIO – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – Conseillers Municipaux

**Excusés représentés :**  
L.CHAVANY par A. DEL BASSO / Sophie LECLAIRE par PR. MARTIN  
E.CRETIN-RAFFET par A. SCIACQUA-LERIDON / Anais PERIN par S. CAPPEAU-FREJABUE  
Laurence BUFFA par T. VERMEILLE / Florence LONG par P. RELING

**Secrétaire de séance :** Gérard RATAJEZAK

**Secrétaire de séance adjointe :** Magalie LEFER – Directrice Générale des services qui ne participe pas aux débats

Par délibération n° 2014.03.08 du 16 Avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la commission locale d'évaluation du transfert de charges siégeant à la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.

M. AILLOT ayant fait part de son souhait de se retirer de cette commission, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à nouveau à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à représenter le Conseil Municipal au sein de cette commission et propose les membres suivants :

- Titulaires : Louis BISCARRAT / François PANZA
- Suppléants : George-Andrée FLEURY / Claudine MAFFRE

**Le Conseil Municipal,**  
**ENTENDU** l'exposé et le rapport de M. le Maire,  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à la désignation des délégués appelés à représenter le Conseil Municipal au sein de la commission locale d'évaluation du transfert de charges,  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité :**

2016 - 

Envoyé en préfecture le 25/03/2016  
Reçu en préfecture le 25/03/2016  
Affiché le 25 MARS 2016   
ID : 084-218400562-20160322-2016\_02\_01-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
22 MARS 2016**

**N° : 2016.02.01**

1° - **PROCEDE** à bulletin secret à la désignation de ses délégués (2 titulaires et 2 suppléants), représentant le Conseil Municipal au sein de la commission locale d'évaluation du transfert de charges siégeant à la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.

2° - **PROCLAME** les membres de la commission locale d'évaluation du transfert de charges suivants :

**- Membres titulaires :**

- M. BISCARRAT Louis
- M. PANZA François

**- Membres suppléants :**

- Mme FLEURY George-Andrée
- Mme MAFFRE Claudine

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Pour extrait conforme le 23 mars 2016,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT  


**NOTIFICATION** : le 29 / 03 / 2016 à :

- ↳ Aff. générales • CC PRO
- ↳ Secrétariat du Maire
- ↳ Directrice générale des Services